

McDo n'est pas en terre conquise

Blangy-sur-Bresle. L'arrivée du géant américain de la restauration rapide ne fait pas l'unanimité parmi les Blangeois. Tour d'horizon des points de vue.

McDonald's devrait ouvrir ses portes pendant l'été, le permis de construire ayant été validé le 8 avril 2021. Une nouvelle qui ne fait pas l'unanimité dans la population blangeoise, comme en témoignent les réactions recueillies dimanche 25 avril sur le marché.

« Pour ! », tranche d'emblée Mélanie, qui se réjouit par avance de ne plus avoir « be-

soin d'aller jusqu'à Mers-les-Bains pour manger McDo ». Comme elle, de nombreux jeunes, sous le soleil blangeois de ce dimanche, partagent son enthousiasme quant à l'arrivée potentielle de cette enseigne américaine de fast-food à l'entrée de Blangy-sur-Bresle. Véronique et Paul sont ravis d'envisager qu'une autre enseigne concurrence les trois kebabs et autres pizzaiolos locaux. Ma-

thilde parle même de « *monopole familial* » et approuve « *une diversification de l'offre* ».

« Ras-le-bol de la malbouffe »

Toutefois, d'autres voix s'élèvent sur le même marché contre le projet. « *Je suis totalement contre ! Il faut cesser de suivre le mode de vie américain ou turc ou italien, du gras, du gras et encore du gras* », s'agace Sophie qui aurait préféré « *voir l'ouverture du Lidl* ». Rejointe par Alain : « *Le Lidl, pourquoi il n'est pas autorisé à construire ? De plus, je pense que les grandes enseignes de fast-food sont assez présentes au quotidien. Ici on a trois petits restaurants bien sympathiques, ça suffit bien pour ne pas manger de la viande dont on ne sait même pas la provenance !* » De son côté, le Gamachois Ludovic clame aussi son « *ras-le-bol de la malbouffe. On a les mêmes types de restauration. Cela génère toujours trop d'emballages au bord des routes, sur la voie publique ou sur les parkings. Les gens sont dégueulasses* », conclut-il.



Le permis de construire a été validé le 8 avril 2021. (Photo PN)

BLANGY-SUR-BRESLE

Une application pour l'itinéraire V1

Avec la levée progressive annoncée des restrictions sanitaires, conjuguée au retour des beaux jours, l'itinéraire de randonnée historique V1 va retrouver son lot de visiteurs curieux de découvrir les 19 sites de lancement V1 construits en 1944 par les Allemands.

Des témoignages historiques

Afin de les guider dans leur découverte, la Communauté de communes interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle et la société K.Com.Créa ont édité un dépliant « Itinéraire V1 » permettant de localiser rapidement les sites de l'itinéraire historique au sein de la Forêt d'Eu. À noter que certains sites de l'itinéraire se trouvant sur des domaines privés, l'entrée peut donc y être interdite. Pour enrichir cette expérience, l'application mobile « LEGENDR » téléchargeable gratuitement sur les plateformes App Store et Google Play, contient des informations complémentaires et offre un regard réaliste sur cette époque à travers les récits de témoins des



Guerville au Poteau de Montauban, la base était la première opérationnel dès le 13 juin 1944. (Photo PN)

événements (la construction des sites, les effets des lancements de V1 sur la population, les bombardements alliés, les requis, les déportés soviétiques...).

Les sites de différents types

On distingue deux types de base de lancement de bombes volantes V1 : les sites « *premier type* » (parfois qualifiés de sites dits « *lourds* ») et les sites « *modifiés* » aussi appelés sites « *légers* ». Ces derniers se distinguent par une simplifica-

tion progressive de l'agencement de la base avec notamment une réduction du nombre de structures fixes. Les sites sont implantés dans des zones offrant des possibilités de camouflage, souvent dans les bois, parfois dans des cours de châteaux ou de fermes. Néanmoins, du fait de leur aspect caractéristique, ces bases étaient rapidement repérées par l'aviation anglaise et subissaient d'intenses bombardements, souvent avant même que la construction ne soit achevée.

LA VIE EN IMAGE



BLANGY-SUR-BRESLE : le parcours de l'arboretum du Manoir de Fontaine se fait un beauté pour le printemps

Dans le cadre de la modernisation du musée du verre et de l'ensemble du site du Manoir de Fontaine, le nettoyage végétal de l'arboretum vient de s'achever. Suivra, d'ici quelques jours, la remise en état des nombreux panneaux (photo PN), qui jalonnent le parcours, et qui servent à l'identification des arbres, et à plus long terme des plantes et autres espèces végétales au sol. Cet arboretum, qui recense un grand nombre d'espèces végétales, avait été créé il y a une vingtaine d'années avec la coopération de l'Office national des forêts dans le but de conserver et de sauvegarder des essences menacées de disparition.

EN BREF

EU

Ventes Emmaüs

Le comité des Amis d'Emmaüs organisera dans son magasin dépôt d'Eu (voie l'abbé Pierre - Zone Europolis) des ventes les jeudis 6 et 20 mai de 14 heures à 16 h 30. Celui-ci sera ouvert pour les dépôts les samedis 22 mai, 12 et 26 juin de 14 heures à 16 heures.

Stérilisation des œufs de goélands

La municipalité a obtenu l'autorisation de lancer une campagne de stérilisation des œufs de goélands argentés (espèce protégée). Elle débutera le lundi 3 mai, un second passage aura lieu les 25, 26 et 27 mai, car lorsque le goéland s'aperçoit que ses œufs ne sont plus viables, il en pond généralement d'autres.

LE TRÉPORT

Défilé du 1er mai

L'union locale CGT de Eu - Le Tréport - Vallée de la Bresle organise un rassemblement le 1er mai à 10 heures sur la place de la poissonnerie au Tréport pour défendre l'emploi, la santé, les droits sociaux et les libertés.

MERS-LES-BAINS

Exposition à la médiathèque

Ne pouvant toujours pas accueillir du public dans sa salle d'exposition, la médiathèque de Mers-les-Bains présente en vitrine jusqu'au

16 mai des toiles et photographies de Céline Donnet et Arnaud Bertran. L'exposition complète sera reprogrammée en 2022.

SAINT-QUENTIN-LAMOTTE

Inscriptions en maternelle

Les enfants nés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2019 peuvent être inscrits en mairie de Saint-Quentin-Lamotte pour faire leur rentrée scolaire en septembre 2021. En raison de l'ouverture d'une classe en septembre prochain, les pré-inscriptions pour les petite et très petite sections sont à retourner avant le 15 mai. Les parents doivent fournir le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.

DARGNIES

Banque alimentaire

Prochaines dates de distribution des colis de la banque alimentaire, gérée par l'Amicale de Solidarité : vendredis 28 mai. Renseignements au 03 22 30 52 97.

SAINT-PIERRE-EN-VAL

Collecte des déchets verts

La municipalité a repris les collectes de déchets verts chaque lundi. Les gazons et tontes de haies doivent être placés dans des sacs de maximum 15 kg, les branches en fagots de maximum un mètre, pas plus de 8 sacs ou fagots par collecte. Tous les déchets doivent être placés sur le trottoir avant 8 h.